



COMPTE-RENDU ANNUEL COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

2024 - 2025

La CDTIS est composée de 6 membres: M. MARTIN, J.C. THIOLIERE, G.FOURY, M. MOURIER, P. FABRE et D. CHALLET.

Elle a pour objectif de visiter les terrains et installations sportives afin de les classer. Sans ce classement, aucune compétition officielle ne pourrait s'y dérouler.

Ces dernières années ont vu un retard conséquent sur le calendrier des visites à effectuer.

Il faut savoir que les visites pour les terrains et équipements ont lieu tous les dix ans, pour les éclairages, 2 ans (IM) et 4 ans (LED).

Des visites supplémentaires se font, lorsqu'une subvention FAFA est demandée, afin d'établir un certificat de fin de travaux si ceux-ci ont été respectés.

Nous avons effectué 35 visites entre le 27 août 2024 et le 20 mai 2025.

Nous essayons de combler ce retard mais il faudra 1 ou 2 saisons supplémentaires pour y arriver et ainsi rétablir un fonctionnement normal de cette Commission.

Ces visites ont lieu, en toute courtoisie, avec un représentant de la mairie (propriétaire) et si possible un représentant du club. Nous constatons en priorité si les zones de sécurité sont respectées ainsi que l'état et la conformité des équipements.

Nous nous apercevons que la réglementation est méconnue.

Nous assurons aussi un service de conseil lorsqu'on nous le demande.

Je remercie mes collègues qui sont souvent prêt à m'épauler dans cette tâche.

Le Président: Michel. MARTIN.